

PARIS le 04/10/2016

LA FPIP EN AUDIENCE A LA DRCPN

1/ Management national

Nous attirons l'attention de Monsieur Xavier DELARUE en fonction à la Direction des ressources humaines sur l'évolution du management au sein de l'ensemble de la Police Nationale, sur des multiplications d'enquêtes administratives inutiles ou bénignes. Beaucoup de policiers sont victimes de comportements hiérarchiques à la limite du harcèlement ou d'abus d'autorité (voire de pouvoir), malgré un contexte national bien chargé (citations d'exemples).

Monsieur DELARUE prend note de l'ensemble de nos remarques.

2/ Projection grilles des salaires suite au Protocole

Nous demandons, suite à l'entretien que nous avons eu avec Monsieur LUTZ, DRCPN Adjoint, en Mai 2016, si une projection des grilles des salaires avait été établie, à la suite du dernier Protocole.

Monsieur DELARUE nous indique que la grille CEA venait d'être stabilisée et fixée pluri-annuellement, et qu'elle nous serait fournie sans difficulté.

3/ Evolution du système mutation:

Nous indiquons à M. DELARUE que nous avons sollicité à de multiples reprises (DGPN, DRCPN, Médiateur P.N.,...) une évolution du système de mutation, qui pèse sur le moral des policiers, de part son opacité, et son manque parfois d'équité et de justice. Nous abordons avec lui, la recrudescence des saisies des Tribunaux Administratifs, par des fonctionnaires s'estimant lésés quant à une éventuelle mutation, et qui commence à coûter en terme de dédommagement à l'Administration. La **FPIP** avait proposé au mois de mai au DRCPN adjoint que le nombre de points soit délivré à chaque demande de mutation, ainsi qu'un classement, qui pourrait permettre au policier d'avoir un début de projet de vie, surtout pour les collègues parisiens qui se voient bien trop durablement bloqués en R.P.

Monsieur DELARUE nous rejoint totalement sur ce sujet. Il se charge lui-même de ce projet, nous indiquant avoir donné des instructions pour que les listings avec les nombres de points ne soient plus fournis en amont aux O.S, estimant, à l'instar de la FPIP, que les nombres de points sont des données personnelles. Pour la CAPN de 2017, il tentera de fournir les nombres de points aux fonctionnaires concernés, le seul problème étant pour l'instant l'outil informatique.

Il nous confirme également la volonté de passer de 3 à 5 choix, et la possibilité de l'ouverture d'un deuxième mouvement « de renfort ».

En espérant que ces évolutions permettent l'arrêt de ce chantage, de piètres personnages, s'estimant à tort, « délégués du personnel », concernant les mutations...

4/ Avancement

Nous abordons également le sujet des divers avancements (BG, BC, BM...) et leurs disparités selon les différentes CAPI ou CAPL, ainsi que de notre étonnement quant à la forte augmentation de nomination de RULP à la tête de centrales syndicales.

M. DELARUE nous confirme qu'actuellement il faut entre 6 et 12 ans pour accéder à certains grades, et envisagerait que cela se fasse, à terme, entre 2.5 et 3 ans.

5 / Fermeture page Facebook « On baise la Police »

Nous évoquons avec Monsieur DELARUE l'existence d'une page FB « on baise la police », qui contient de multiples appels aux meurtres, des photos de fonctionnaires non floutés, et que Facebook refuse de fermer car « elle ne contrevient pas aux standards fixés par la plateforme ».

Nous lui indiquons avoir saisi par courrier Monsieur le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 septembre dernier (voir Tract), afin qu'il intercède, de part ses prérogatives, pour déposer plainte pour l'Institution. Nous n'avons, à ce jour, pas eu de réponse.

M. DELARUE s'étonne de l'existence de ce style de page diffamatoire et insultante, et va se renseigner sur l'avancée des diligences effectuées (ou pas) par notre Ministère.

6/Possibilité de Port d'une seconde arme.

Nous expliquons à M. DELARUE que de nombreux collègues ne se sentent plus en sécurité, ainsi que leur famille, suite aux événements dramatiques qui nous ont touchés ces deux dernières années. Nous abordons le sujet du port dissimulé d'une seconde arme, de même calibre mais plus discrète.

La FPIP milite pour un vrai port d'arme pour les policiers. (9MM voir Tract).

M. DELARUE nous explique que le sujet a été abordé lors du CRTPN de juillet. Le DGPN n'a pour l'instant ni validé, ni fermé totalement la porte à cette revendication, leur problématique étant la disparité des salaires entre les différents corps, qui créerait une inégalité pour l'achat personnel d'une seconde arme. (La FPIP étant très attachée à cette revendication suivra ce dossier) pour toute info supplémentaire ou idée à nous transmettre

vous pouvez nous contacter à cette adresse mail : sgfbnfpip@gmail.com

7/ Effectifs

Nous constatons que les effectifs sont en souffrance sur l'ensemble du pays.

M. DELARUE nous confirme la réussite du dernier concours exceptionnel GPX, le nombre d'ADS obtenant le concours doublant, et nous confirme que dans les deux prochaines années, le recrutement sera important afin de palier au manque d'effectif et aux évolutions à venir.

(Changements d'horaires, réforme des services...)

8/ Réserve civile

Nous évoquons le dispositif de la réserve civile, suite à la dernière parution au J.O., ouvrant cette dernière aux ADS ayant au minimum 3 années de service.

M. DELARUE nous explique les deux volets de la réserve :

- **La réserve statutaire, dispositif en cours, mis en place en fin de carrière, regroupant environ 8000 réservistes.**
- **La réserve volontaire, qui tend à élargir vers les jeunes, et où le M.I. souhaite s'appuyer sur des effectifs ayant une expérience professionnelle dans nos rangs, et qui ont convenu à l'emploi. La rémunération sera de 90 à 107 euros par jour, selon le poste occupé, exonérée d'impôt. Les réservistes peuvent effectuer jusqu'à 150 vacations par an, après avoir satisfait à un entretien, un tir de reprise et 10 jours de formation. Une information sur ce dispositif est diffusée dans les services.**

9/ Evolution des élections professionnelles

M. DELARUE nous avise que la DRCPN travaille sur le projet de « vote électronique », ce qui sera moins couteux en termes d'effectifs surveillant les urnes, de mise en place...

Nous indiquons être partagés sur cette mesure. Nous le rejoignons sur la lourdeur du processus, les aléas des dernières élections (kits de votes par correspondances non arrivés à temps), et le fait que certaines O.S. auront moins de possibilité de mettre la pression sur certains votants, leur comportement étant parfois à la limite du déontologiquement acceptable. Nous émettons néanmoins quelques réserves sur le traitement informatique.

10/ Problématique concernant les pertes d'habilitations d'armement intermédiaire ou collectif

Nous soulevons la problématique des pertes d'habilitations des moyens intermédiaires ou collectifs, suite à la surcharge de travail des moniteurs APP, avec les échéances que nous connaissons (Euro 2016, NRBC, Etat d'Urgence, COP 21...) et le besoin impérieux des effectifs sur la VP. Nous lui demandons s'il n'y a pas possibilité de suspendre l'habilitation, quelle qu'elle soit, le temps de passer la journée de recyclage, ou de rallonger légalement le temps de l'habilitation, ce qui éviterait de repasser l'ensemble du stage, étant chronophage pour les moniteurs APP et les services VP, et qui serait un gain de temps et d'argent.

M. DELARUE est en accord avec cette remarque judicieuse, et prend note de cette demande.